



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU LAC DE LA CRÉGUT

Mairie - 15270 TREMOUILLE

Madame, Monsieur, Cher adhérent,

2014 aura été une année charnière dans la politique menée par votre Association. Le pas a été franchi avec la plainte déposée par l'avocat de la Sauvegarde du Lac auprès du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance d'AURILLAC. Il aura fallu pas loin d'une année pour monter le dossier, avec l'aide de deux associations de sauvegarde de l'environnement d'envergure nationale : T. O. S. (Truite, Ombre, Saumon) et le Club Mouche Saumon Allier.

Les études menées par EDF continuent, de plus en plus complexes, de plus en plus pointues, pour mettre en place des actions de plus en plus minimes. C'est une affaire de techniciens qui cherchent par tous les moyens à dédouaner EDF de son délit de pollution. Mais les résultats sont là, la pollution du lac de La Crégut est avérée et toutes les études du monde n'y pourront rien changer.

Seul l'arrêt des déversements de matières dans le lac peut mettre un terme à tout ça ; ce n'est pas en fermant les arrivées d'eau une fois par an lors de fortes pluies que ça changera de façon significative quoi que ce soit. Bien au contraire l'arrêt de l'alimentation en eau fera que l'ensemble des MES présent se décantera tranquillement dans le lac de La Crégut.



Le dépôt de notre plainte a lancé la procédure judiciaire. Le procureur doit nommer un juge d'instruction pour la diligenter. Tout n'est pas terminé pour autant, et tant que le dossier n'est pas lancé, il est toujours temps de l'abonder avec vos témoignages sur la constatation de la pollution et la perte des espèces emblématiques que le lac de La Crégut abritait.

Vous trouverez sous peu sur le nouveau site internet (<http://lac-de-la-cregut.eklablog.fr/>) que nous vous invitons à consulter ; les imprimés et éléments nécessaires à l'élaboration de ces témoignages. Le secrétaire de l'association est là pour vous aider dans cette démarche et réceptionner vos attestations afin de les transmettre à l'avocat. Nous avons quelques mois devant nous, mettons les à profit pour étoffer notre dossier et imposer à EDF des conditions d'exploitation du complexe de la Haute Tarentaine excluant le lac de La Crégut.

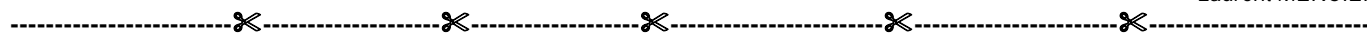
A ce propos je tiens à remercier André CHABAUD qui a accepté d'élaborer ce nouveau site et s'occupe de sa mise à jour.


2015 devrait donc être une année clé dans l'arrêt de la pollution du lac de La Crégut. EDF doit être mise face à ses responsabilités.

Une pensée émue pour notre Trésorière Adjointe Martine GARDY qui nous a quitté suite à une longue maladie en ce mois de décembre 2014.

L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux en cette année 2015. Nous avons plus que jamais besoin de votre soutien et de votre mobilisation pour que revive le lac de La Crégut.

Le Président
Laurent MERCIER



	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU LAC DE LA CRÉGUT Mairie - 15270 TREMOUILLE	
CARTE DE MEMBRE ANNÉE 2015		
MEMBRE SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> (non cotisant)	MEMBRE ADHERENT <input type="checkbox"/> cotisation : 5 Euros	SOUTIEN ACTIF <input type="checkbox"/> Cotisation > 5 Euros
M. Mme Nom : _____ Prénom(s) : _____		
Adresse : _____		
Code postal : _____ Ville : _____		Signature
E-mail : _____@_____ (pour l'établissement d'une communication Internet directe avec l'adhérent, merci)		

Bulletin d'adhésion à retourner au siège social de l'association accompagné de votre règlement